

**CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 17 juin 2019**

**Dossier N° 6**

**Délibération n°: DEL-2019-96**

**PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances**

**Compte administratif 2018**

Rapporteur : Marc LAFFINEUR

L'an deux mille dix-neuf le lundi dix-sept juin à 18 heures 00, le Conseil de Communauté convoqué par lettre et à domicile le 11 juin 2019, s'est réuni à l'Hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole, salle du Conseil, à Angers, sous la présidence de M. Christophe BECHU, Président, assisté de Mme Roselyne BIENVENU, M. Marc LAFFINEUR (départ après la DEL-2019-102), M. Marc GOUA (départ après la DEL-2019-97), M. Jean-Pierre BERNHEIM (départ après la DEL-2019-111), M. Daniel DIMICOLI, M. Laurent DAMOUR, Mme Véronique MAILLET, M. Didier ROISNE, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Michel BASLÉ, M. Dominique BREJEON, M. Franck POQUIN, M. Benoit PILET, Vice-Présidents.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Philippe ABELLARD, Mme Chadia ARAB, M. Alain AUGELLE, M. Frédéric BEATSE, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON (départ après la DEL-2019-92), M. Grégory BLANC, M. Sébastien BODUSSEAU, M. Roch BRANCOUR, Mme Jacqueline BRECHET, Mme Rachel CAPRON, M. Emmanuel CAPUS, Mme Catherine CARRE, M. Jean CHAUSSERET, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Camille CHUPIN (départ après la DEL-2019-102), M. Daniel CLEMENT, M. Benoît COCHET, M. Damien COIFFARD, M. Michel COLAS, Mme Dominique DAILLEUX ROMAGON, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Caroline FEL (départ après la DEL-2019-92), M. Alain FOUQUET, M. Gabriel FREULON, M. Jérémy GIRAULT, M. Bruno GOUA, Mme Catherine GOXE, M. Jean-Pierre HÉBÉ, M. Maxence HENRY (départ après la DEL-2019-102), M. Philippe HOULGARD, Mme Montaine HUTEAU, Mme Ozlem KILIC, Mme Isabelle LE MANIO, Mme Sophie LEBEAUPIN, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Madame Huguette MACÉ, M. Gilles MAHE, M. André MARCHAND, Mme Pascale MITONNEAU (départ après la DEL-2019-92), Mme Michelle MOREAU, Mme Constance NEBBULA (départ après la DEL-2019-92), M. Stéphane PABRITZ, M. Alain PAGANO, M. Jean-Paul PAVILLON, M. Didier PINON, M. Jean-Charles PRONO, Mme Isabelle RAIMBAULT, M. Daniel RAVERDY, Mme Chantal RENAUDINEAU, Mme Marie-France RENOU, M. Philippe RETAILLEAU, M. Bruno RICHOU, Mme Véronique ROLLO, M. Gilles SAMSON, M. Florian SANTINHO, Mme Marie-Cécile SAUVAGEOT, M. Jean-Paul TAGLIONI (départ après la DEL-2019-94), M. Antony TAILLEFAIT, M. Roger TCHATO, Mme Astou THIAM, M. Jean-Marc VERCHERE (départ après la DEL-2019-94), M. Pierre VERNOT, Mme Rose-Marie VERON

**ETAIENT EXCUSES** : M. Bernard DUPRE, M. Gino BOISMORIN, M. Joël BIGOT, Mme Christine BLIN, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Denis CHIMIER, M. David COLIN, Mme Christine COURRILLAUD, Mme Annie DARSONVAL, Mme Karine ENGEL, Mme Pascale GALÉA, M. François GERNIGON, M. Gilles GROUSSARD, M. Claude GUÉRIN, Mme Catherine JAMIL, M. François JAUNAIT, M. Jean-Pierre MIGNOT, M. Pierre PICHERIT, M. Jean-François RAIMBAULT, Mme Alima TAHIRI, Mme Agnès TINCHON

**ETAIENT ABSENTS** : M. Marc CAILLEAU, Mme Nathalie LEMAIRE

Les Vice-Présidents et les Délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Michel BASLÉ ( à partir de la DEL-2019-112)

M. Bernard DUPRE a donné pouvoir à M. Daniel DIMICOLI

M. Gino BOISMORIN a donné pouvoir à M. Jean-Charles PRONO

Mme Jeanne BEHRE- ROBINSON a donné pouvoir à M. Benoit PILET (à partir de la DEL-2019-93)

M. Joël BIGOT a donné pouvoir à M. Jean-Paul PAVILLON

Mme Christine BLIN a donné pouvoir à M. Alain FOUQUET

Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE

Mme Véronique CHAUVEAU a donné pouvoir à Mme Sophie LEBEAUPIN

M. Denis CHIMIER a donné pouvoir à Mme Catherine CARRE

M. David COLIN a donné pouvoir à Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON

Mme Christine COURRILLAUD a donné pouvoir à M. Laurent DAMOUR

Mme Annie DARSONVAL a donné pouvoir à M. Marc LAFFINEUR

Mme Karine ENGEL a donné pouvoir à M. Maxence HENRY  
Mme Caroline FEL a donné pouvoir à Mme Isabelle LE MANIO (à partir de la DEL-2019-92)  
Mme Pascale GALÉA a donné pouvoir à M. Didier ROISNE  
M. François GERNIGON a donné pouvoir à M. Dominique BREJEON  
M. Gilles GROUSSARD a donné pouvoir à Mme Véronique ROLLO  
M. Claude GUÉRIN a donné pouvoir à M. Jean-Pierre HÉBÉ  
M. Maxence HENRY a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR (à partir de la DEL-2019-103)  
Mme Catherine JAMIL a donné pouvoir à Mme Rachel CAPRON  
M. François JAUNAIT a donné pouvoir à M. Philippe ABELLARD  
M. Jean-Pierre MIGNOT a donné pouvoir à M. Sébastien BODUSSEAU  
Mme Pascale MITONNEAU a donné pouvoir à Mme Catherine GOXE (à partir de la DEL-2019-93)  
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (à partir de la DEL-2019-93)  
M. Alain PAGANO a donné pouvoir à M. Gilles MAHE (à partir de la DEL-2019-95)  
M. Pierre PICHERIT a donné pouvoir à M. Ahmed EL BAHRI  
M. Jean-François RAIMBAULT a donné pouvoir à Mme Isabelle RAIMBAULT  
M. Jean-Paul TAGLIONI a donné pouvoir à M. Michel COLAS (à partir de la DEL-2019-95)  
Mme Alima TAHIRI a donné pouvoir à Mme Astou THIAM  
Mme Agnès TINCHON a donné pouvoir à M. Damien COIFFARD  
M. Jean-Marc VERCHERE a donné pouvoir à Mme Roselyne BIENVENU (à partir de la DEL-2019-95)

Le Conseil de Communauté a désigné M. Philippe RETAILLEAU Délégué, en qualité de secrétaire de séance. Le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de communauté le 18 juin 2019.

## EXPOSE

# COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - RAPPORT DE PRESENTATION

## CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 JUIN 2019

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Communautaire adopte le compte administratif présenté par le Président ou son représentant et arrête le compte de gestion du comptable public. Avant de vous proposer l'adoption de ce compte administratif 2018, conforme au compte de gestion 2018 transmis par le Trésorier, le présent document expose :

- Les principaux enseignements de l'exercice budgétaire 2018 accompagnés de la balance générale et des niveaux de résultats,
- Une situation synthétique plus détaillée par budget,
- Un bilan au 31/12/2018 en matière de dette.

### → LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif 2018 démontre :

- ♦ **La sincérité du budget** avec un taux d'exécution consolidé de 98 % des crédits prévus lors du BP 2018,
- ♦ **Un budget de fonctionnement maîtrisé avec :**
  - **Des taux de fiscalité stables,**
  - **Une augmentation des recettes de fonctionnement de + 1,2 %,**
  - **Une baisse des charges de fonctionnement de - 2,9 %** avec des efforts de gestion significatifs et des dépenses de personnel stabilisées,
  - **Une amélioration significative de l'épargne de gestion de + 11 %. Cet indicateur dépasse pour la première fois la barre symbolique des 100 M€.** Ce montant permet de rembourser les annuités de dette et d'autofinancer largement nos investissements.

♦ **Un budget d'investissement dynamique et responsable avec :**

- **Un niveau d'investissement en progression de 38 % pour un total de 131 M€ (hors dette)** qui permet de structurer et de dynamiser notre territoire,
- **Un encours de dette sous contrôle (-30 M€ depuis 2014, hors tramway)** avec la poursuite de notre stratégie de sécurisation des prêts à risque.

Comme lors de la présentation du Budget Primitif 2018, les chiffres bruts de ce CA 2018 pourront, tout au long de ce rapport, être complétés par un certain nombre de retraitements comptables. Ces retraitements seront essentiellement liés aux effets de l'adhésion de Loire Authion à la Communauté Urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

→ **BALANCE, NIVEAUX D'EPARGNE ET RESULTATS DU BUDGET GENERAL**

♦ **BALANCE DU BUDGET GENERAL**

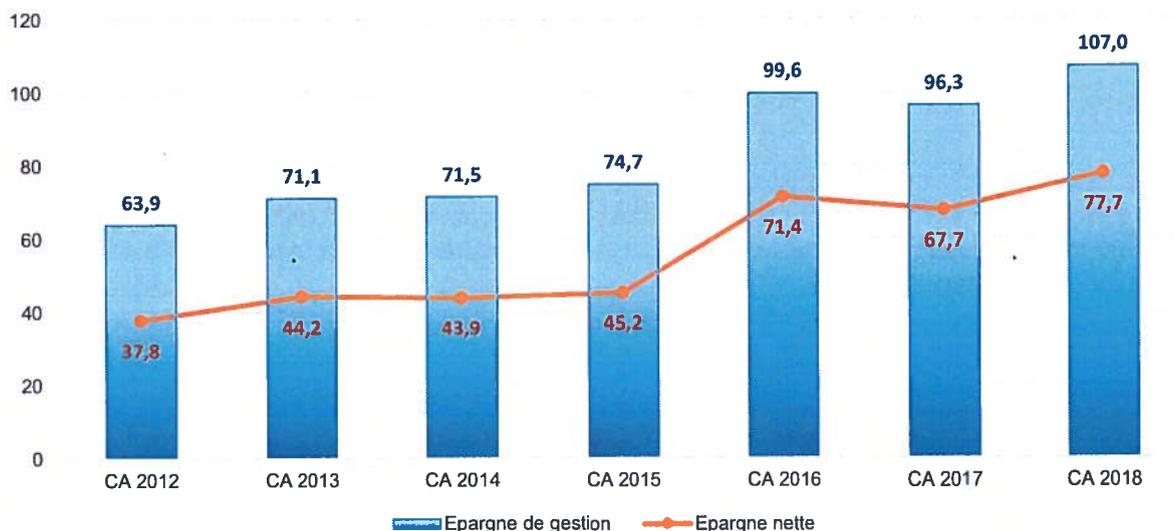
*(en milliers d'Euros)*

<b>Fonctionnement</b>	CA 2017	CA 2018	EVOLUTION 2017 / 2018	
Recettes Fonct.	328 054	331 963	3 909	1,2%
Dépenses Fonct.	231 749	224 939	-6 810	-2,9%
<i>Epargne de gestion</i>	96 305	107 024	10 719	11,1%
Intérêts	10 123	9 769	-354	-3,5%
<i>Epargne brute</i>	86 182	97 255	11 073	12,8%
Capital	18 513	19 534	1 021	5,5%
<i>Epargne nette</i>	67 669	77 721	10 052	14,9%
<b>Investissement</b>				
Dépenses Invest.	102 522	134 470	31 948	31,2%
Recettes Invest.	85 538	105 385	19 847	23,2%
Autres Recettes	23 458	30 744	7 286	31,1%
Emprunt	22 839	27 252	4 413	19,3%
Affectation du résultat N-1 sur Inv.	39 241	47 389	8 148	20,8%
<i>Solde Investissement</i>	-16 984	-29 085	-12 101	71,2%
Résultat Exercice	50 686	48 634	-2 052	-4,0%
<i>Résultat de clôture consolidé</i>	35 220	36 587	1 367	3,9%
<i>Résultat de clôture après reports</i>	21 190	28 345	7 155	33,8%

Ces bons résultats 2018 sont la conséquence de notre stratégie financière depuis 2014. Elle consiste à maintenir une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement afin d'autofinancer au maximum nos dépenses d'investissement et préparer ainsi le portage financier des investissements à venir.

## ◆ EPARGNE DE GESTION ET EPARGNE NETTE DU BUDGET GENERAL

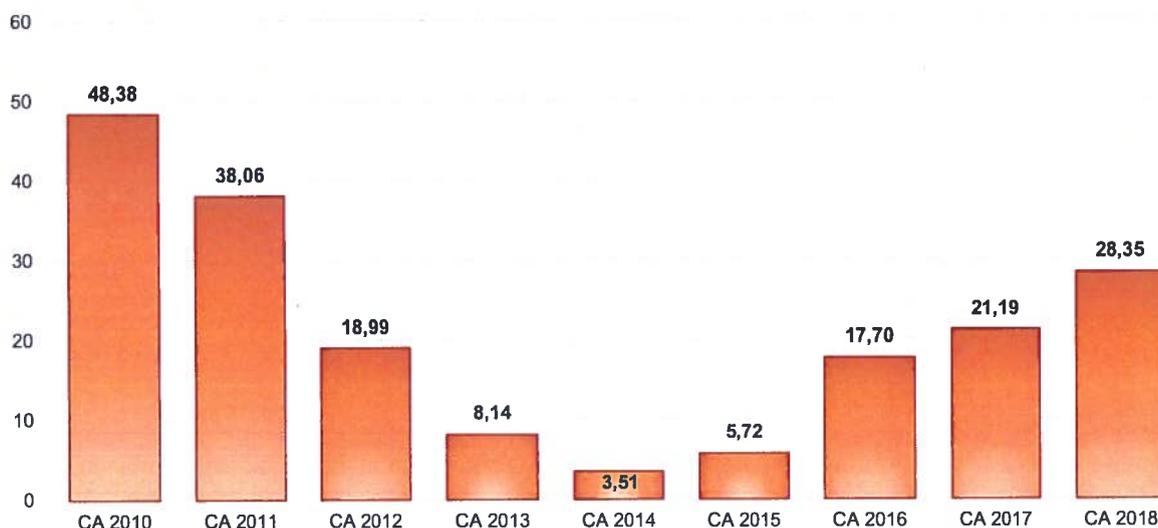
Evolution de l'épargne de 2012 à 2018 en M€



L'épargne de gestion 2018 franchit la barre symbolique des 100 M€. Après financement des annuités de dette, la collectivité dispose de 77,7 M€ d'épargne nette pour autofinancer nos investissements.

## ◆ RESULTATS DU BUDGET GENERAL

Résultats de clôture consolidés après reports  
Evolution 2010-2018  
en M€



Les résultats 2018 de l'ensemble des principaux budgets sont excédentaires et en progression régulière chaque année depuis 2014. Ces niveaux permettront à nouveau de significativement limiter le recours à l'emprunt sur 2019 et de préparer le financement des hauts niveaux d'investissement à venir.

Les deux tableaux ci-après permettent de détailler de manière plus précise la composition des résultats et des niveaux d'épargne par budgets.

## → RESULTATS ET BALANCE DETAILLES PAR BUDGET

### ◆ RESULTATS 2018 DETAILLES PAR BUDGET

Le résultat global de clôture 2018 est de **36,6 M€ (73,2 M€ d'excédent de fonctionnement et un déficit d'investissement de - 36,6 M€)**. Le montant des restes à réaliser est de 8,3 M€ en dépenses nettes (16,1 M€ en dépenses compensées par 7,8 M€ de recettes).

Au final, l'excédent de clôture disponible après financement des reports est de 28,3 M€ (36,6 M€ de résultat -8,3 M€ de reports) et se détaille par budget de la manière suivante :

	Principal	Eau	Assain <sup>1</sup>	Déchets	Aéroport	Transports	Réseaux de chaleur	Lot. Eco.	Total tous budgets
Résultat de clôture 2017 (A)	7 179	5 539	7 264	9 227	663	4 960	533	-21	35 344
Résultats Exercice 2018 (B)	29 135	3 736	6 651	6 501	300	1 945	383	-15	48 636
Part du résultat N-1 affectée en investissement (1068) (C)	19 035	2 932	2 938	9 397	0	13 087	0	0	47 389
Résultats de clôture 2018 (D) = A+B-C	17 279	6 343	10 977	6 330	963	-6 182	916	-36	36 589
Reports (E)	-10 565	-632	-1 833	-1 681	0	6 538	-72	0	-8 245
Excédent ou déficit 2018 après report (F) = D+E	6 714	5 711	9 144	4 649	963	356	844	-36	28 345

A noter que l'ensemble des résultats des budgets sont excédentaires (sauf de manière marginale le budget lotissement économique).

### ◆ BALANCE DETAILLEE PAR BUDGET

De la même manière, ce tableau précise comment se décompose par budget les niveaux d'épargne présentés précédemment :

#### Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

Mouvements Réels (Hors OCLT)	Principal	Eau	Assain <sup>1</sup>	Déchets	Aéroport	Transports	Réseaux de Chaleur	Lot. Eco.	Total CA 2018
Recettes Fonct.	172 569	27 295	26 162	35 275	1 120	68 131	1 409	1	331 962
Dépenses Fonct.	113 428	17 519	13 284	31 122	750	48 647	173	16	224 939
<i>Epargne de gestion</i>	59 141	9 776	12 878	4 153	370	19 484	1 236	-15	107 023
Intérêts	2 694	900	355	825	0	4 746	249	0	9 769
<i>Epargne brute</i>	56 447	8 876	12 523	3 328	370	14 738	987	-15	97 254
Capital	8 897	1 571	1 016	1 456	0	6 064	530	0	19 535
<i>Epargne nette</i>	47 550	7 305	11 507	1 872	370	8 674	457	-15	77 719

#### Investissement

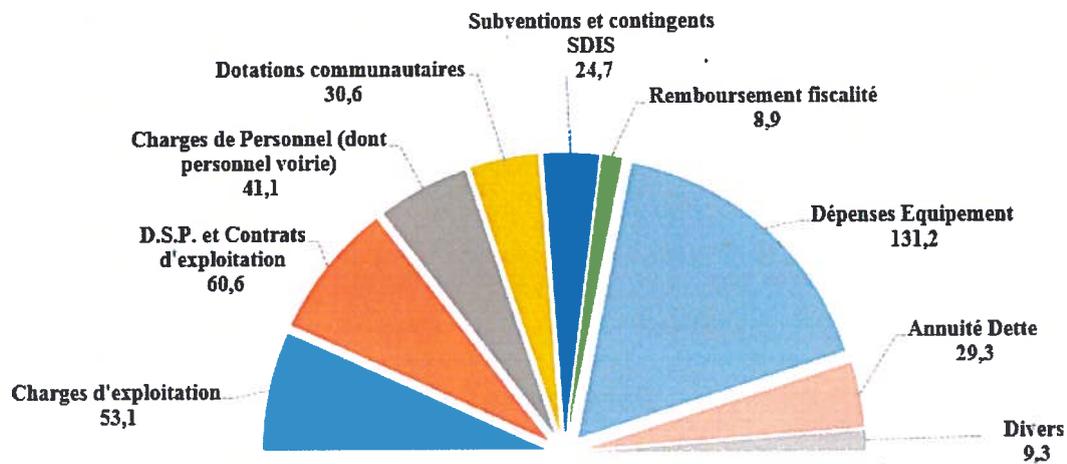
Dépenses Invest.	82 915	6 893	8 842	5 552	83	30 111	74	0	134 470
Recettes Invest.	64 500	3 324	3 986	10 181	13	23 382	0	0	105 386
Autres Recettes	27 213	392	1 048	784	13	1 295	0	0	30 745
Emprunt	18 252	0	0	0	0	9 000	0	0	27 252
Affectation du résultat N-1 sur Inv.	19 035	2 932	2 938	9 397	0	13 087	0	0	47 389
<i>Solde Investissement</i>	-18 415	-3 569	-4 856	4 629	-70	-6 729	-74	0	-29 084
Résultat Exercice	29 135	3 736	6 651	6 501	300	1 945	383	-15	48 634
Résultat Antérieur	-11 855	2 607	4 327	-171	662	-8 128	533	-21	-12 047
<i>Résultat Clôture</i>	17 280	6 343	10 978	6 330	962	-6 183	916	-36	36 587

→ COMPOSITION DES DEPENSES ET DES RECETTES DU CA 2018

Budget Général 2018

**Dépenses : 388 M€**

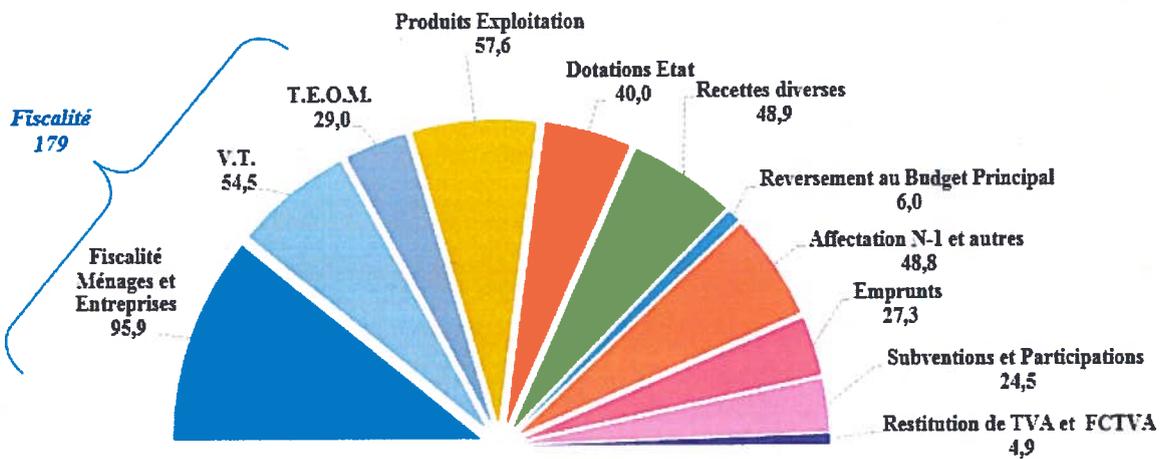
(en million d'€)



Budget Général 2018

**Recettes : 437 M€**

(en million d'€)

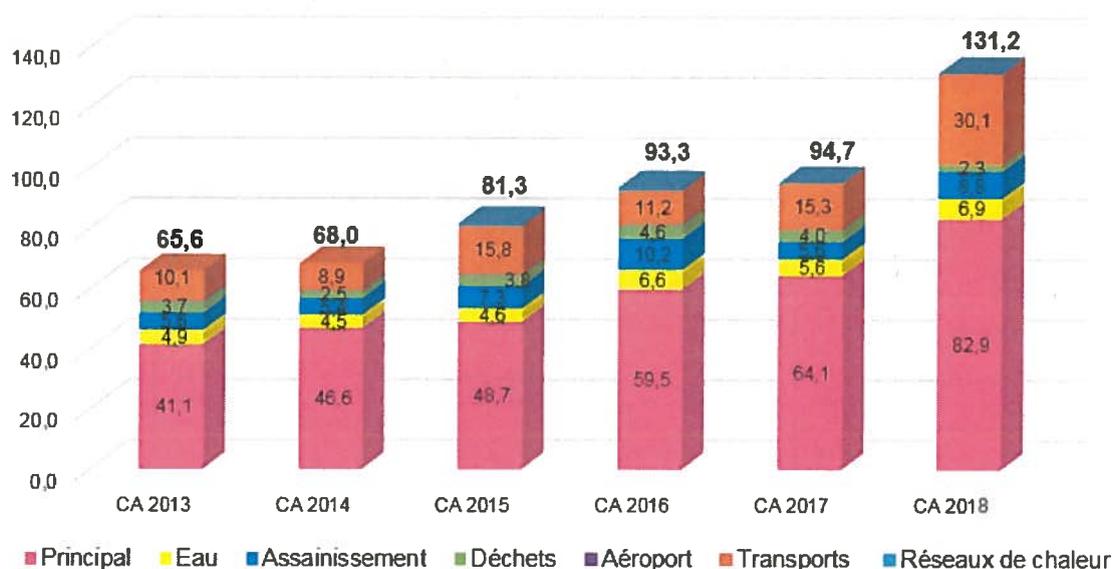


## → L'INVESTISSEMENT EN 2018

En 2018, Angers Loire métropole totalise **131 M€** de dépenses d'investissement contre 95 M€ en 2017.

Il faut noter la **montée en charge progressive des dépenses d'investissement du budget transports** avec 81 M€ cumulés depuis 2014 financés avec seulement 9 M€ d'emprunt.

**Evolution des dépenses d'Investissement CA 2013 - CA 2018**  
(hors dette - en million d'€)



La suite du rapport s'attachera à présenter de manière synthétique le budget principal et les différents budgets annexes en reprenant à chaque fois :

- Un tableau présentant les réalisations par section,
- Un commentaire autour des principales dépenses et recettes de fonctionnement,
- Les conséquences de ces éléments sur les niveaux d'épargne et d'emprunt,
- Les principaux projets d'investissement associés à l'exercice 2018.

## → BUDGET PRINCIPAL

### FONCTIONNEMENT

RECETTES	2017	2018	Ecart 2017 / 2018	Ecart en %	DEPENSES	2017	2018	Ecart 2017 / 2018	Ecart en %
<b>Impôts et taxes</b>	<b>99 829</b>	<b>102 951</b>	<b>3 122</b>	<b>3,1%</b>	<b>Personnel</b>	<b>23 937</b>	<b>23 977</b>	<b>40</b>	<b>0,2%</b>
Fiscalité Ménages	44 907	45 846	879	2,0%	Ressources Humaines	13 979	13 803	-176	-1,3%
Fiscalité Entreprises	47 010	50 075	2 156	4,5%	Mutualisation/Frais de personnel voirie	9 958	10 174	216	2,2%
FPIC	2 085	2 085	0	0,0%	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>37 555</b>	<b>38 047</b>	<b>492</b>	<b>1,3%</b>
Autres taxes	4 258	4 345	87	2,0%	Dont SDIS	13 182	13 598	414	3,1%
<b>Dotations subventions et Participations</b>	<b>37 151</b>	<b>38 280</b>	<b>1 129</b>	<b>3,0%</b>	Dont autres subventions	10 119	10 321	202	2,0%
Dont DGF	33 258	33 881	603	1,8%	Dont part budget Transports et Aéroport	12 307	12 042	-265	-2,2%
<b>Autres produits</b>	<b>22 823</b>	<b>20 872</b>	<b>-1 951</b>	<b>-7,7%</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>28 820</b>	<b>30 573</b>	<b>1 753</b>	<b>6,1%</b>
Dont refacturation DSIN	3 849	3 413	-436	-11,3%	Dont FNGIR	4 960	5 649	689	13,9%
Dont excédent BA Déchets	8 000	6 000	-2 000	-25,0%	Dont Attribution de Compensation	12 770	13 207	437	3,4%
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>3 457</b>	<b>5 878</b>	<b>2 421</b>	<b>70,0%</b>	Dont Dotation de solidarité	10 583	10 920	337	3,2%
<b>Sous total</b>	<b>163 060</b>	<b>167 982</b>	<b>4 922</b>	<b>3,0%</b>	<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>22 211</b>	<b>20 831</b>	<b>-1 380</b>	<b>-6,2%</b>
Excédent Zac Buisson	-	4 589	4 589		<b>Sous total</b>	<b>112 523</b>	<b>113 428</b>	<b>905</b>	<b>0,8%</b>
<b>Total</b>	<b>163 060</b>	<b>172 570</b>	<b>9 510</b>	<b>5,8%</b>	Participation complémentaire au BA Transports	8 000	-	-8 000	
					<b>Total</b>	<b>120 523</b>	<b>113 428</b>	<b>-7 096</b>	<b>-5,8%</b>

Epargne de gestion	42 537	59 143	16 606	38,9%
Intérêts de la dette	2 846	2 894	48	1,8%
<b>Epargne Brute</b>	<b>39 691</b>	<b>56 249</b>	<b>16 558</b>	<b>41,5%</b>
Capital de la dette	7 435	8 897	1 462	19,7%
<b>Epargne Nette</b>	<b>32 256</b>	<b>47 352</b>	<b>15 096</b>	<b>46,5%</b>

### INVESTISSEMENT

RECETTES	2017	2018	Ecart 2017 / 2018	Ecart en %	DEPENSES	2017	2018	Ecart 2017 / 2018	Ecart en %
<b>Epargne Nette</b>	<b>32 456</b>	<b>47 552</b>	<b>15 096</b>	<b>46,5%</b>	<b>Dépenses et subventions d'Equipement</b>	<b>51 514</b>	<b>57 595</b>	<b>6 081</b>	<b>11,8%</b>
<b>Dotations, fonds divers et autre</b>	<b>2 721</b>	<b>5 999</b>	<b>3 278</b>	<b>120,5%</b>	Dont Taxe aménag <sup>1</sup> et Revers <sup>2</sup> amendes de police	4 916	9 709	4 793	97,5%
Dont FCTVA	1 908	3 790	1 884	98,8%	<b>Rachat de parts sociales</b>	<b>1 347</b>	<b>1 277</b>	<b>-70</b>	<b>-5,2%</b>
Dont Taxe d'aménagement	815	2 209	1 394	171,0%	<b>Avances - ZAC</b>	<b>11 235</b>	<b>24 045</b>	<b>12 810</b>	<b>114,0%</b>
<b>Avances - ZAC</b>	<b>5 700</b>	<b>9 091</b>	<b>3 391</b>	<b>59,5%</b>	Dont transfert ZAC d'intérêt communautaire	700	7 544	6 844	977,7%
Dont transfert ZAC d'intérêt communautaire	-	691	691		<b>Total</b>	<b>64 098</b>	<b>82 917</b>	<b>18 819</b>	<b>29,4%</b>
<b>Subventions et autres</b>	<b>11 746</b>	<b>10 700</b>	<b>-1 046</b>	<b>-8,9%</b>					
Dont Fonds de concours Voirie Eclairage	3 309	4 350	1 041	31,5%					
<b>Emprunt</b>	<b>22 839</b>	<b>18 250</b>	<b>-4 589</b>	<b>-20,1%</b>					
Dont transfert emprunt du budget déchets	7 839	3 250	-4 589	-58,5%					
<b>Total</b>	<b>75 482</b>	<b>91 592</b>	<b>16 110</b>	<b>21,4%</b>					

Les recettes de fonctionnement évoluent globalement de + 5,8% et les dépenses de fonctionnement de -5,9 %.

En complément des chiffres bruts présentés ci-dessus, il convient de préciser que des événements particuliers ont eu lieu soit en 2017 ou en 2018 avec des impacts significatifs sur la comparaison entre ces deux années notamment sur les recettes et les dépenses de fonctionnement. Il s'agit :

- Pour les recettes, de la perception en 2018 d'un excédent exceptionnel de 4,5 M€ sur la ZAC du Buisson,
- Pour les dépenses, d'une participation exceptionnelle complémentaire versée au budget annexe transport à hauteur de 8 M€ en 2017.

NB méthodologie : Pour mémoire également, l'adhésion de Loire Authion au 1er janvier 2018 a également impacté l'exercice 2018 sur des montants équilibrés en dépenses et en recettes (toutes sections confondus) à hauteur de 1.2 M€ (chiffre retenu par la CLECT). Les impacts budgétaires les plus significatifs de cette adhésion seront mentionnés dans les différentes rubriques concernées.

#### ♦ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Globalement, les recettes augmentent de 5,8 % entre 2017 et 2018. La présentation de chaque rubrique permet de mesurer la part de chaque nature de recette dans cette évolution.

▪ **Les contributions directes : la fiscalité des ménages et des entreprises**

Globalement, les **contributions directes** font preuve d'un fort dynamisme et passent de **92,8 M€ en 2017 à 95,9 M€ (soit + 3%) sans augmentation des taux**. Le tableau suivant détaille cette évolution de manière plus précise :

	CA 2017	CA 2018	Variation en €	Variation en %
Taxe d'habitation	34 915 566	37 122 163	2 206 597	6%
Taxe sur le foncier bâti	6 910 984	7 267 778	356 794	5%
Taxe sur le foncier non bâti	482 352	598 926	116 574	24%
Rôles supplémentaires	2 658 670	857 192	-1 801 478	-68%
<b>Fiscalité ménages</b>	<b>44 967 572</b>	<b>45 846 059</b>	<b>878 487</b>	<b>2%</b>
CFE	23 958 615	25 325 808	1 367 193	6%
CVAE	18 170 009	19 604 938	1 434 929	8%
TASCOM	4 685 175	3 984 358	-700 817	-15%
IFER	1 105 070	1 159 893	54 823	5%
<b>Fiscalité entreprises</b>	<b>47 918 869</b>	<b>50 074 997</b>	<b>2 156 128</b>	<b>4%</b>
<b>Total contributions directes</b>	<b>92 886 441</b>	<b>95 921 056</b>	<b>3 034 615</b>	<b>3%</b>

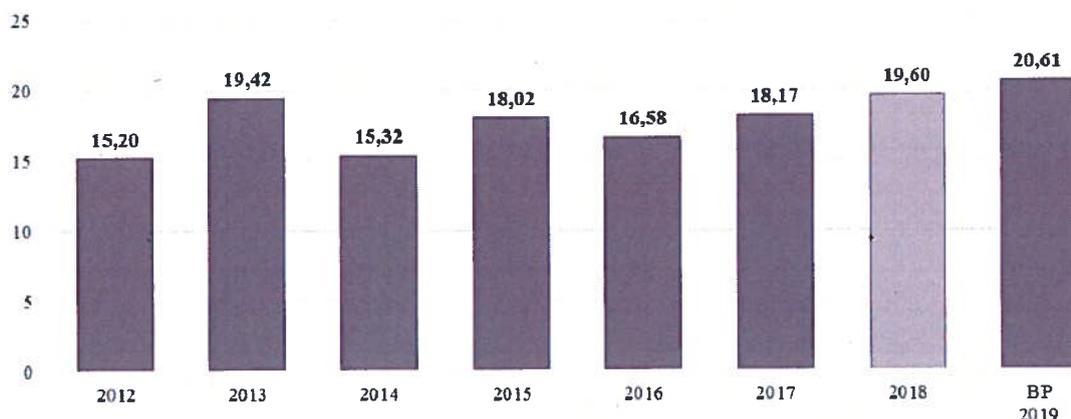
- Le produit 2018 de la **fiscalité "ménages"** est de **45,8 M€**. La taxe d'habitation représente l'essentiel de ce produit avec 37 M€ complété par la taxe sur le foncier bâti et non bâti avec 7,9 M€. **L'ensemble de ce produit augmente entre 2017 et 2018 de + 0,9 M€**, en raison d'une évolution des bases de taxe d'habitation de + **6,3 %** liée :
  - à la variation nominale des bases de +**1,2 %**
  - et à une variation physique de + **5,1 %**, s'expliquant notamment par l'intégration des bases fiscales de Loire Authion (+ 2,6% hors Loire Authion).

L'article 5 de la loi de finances pour 2018 a instauré, à compter de 2018, un nouveau dégrèvement de taxe d'habitation qui, s'ajoutant aux exonérations existantes, permettra à environ 80 % des foyers fiscaux d'être dispensés du paiement de la taxe au titre de leur résidence principale en 2020. Cet objectif sera atteint de manière progressive sur trois ans.

Après un taux du dégrèvement de 30 % en 2018, le taux est porté à 65 % en 2019. Le nouveau dégrèvement n'a pas d'impact sur le pouvoir de taux et d'assiette des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

- Le produit 2018 de la **fiscalité "entreprises"** est de 50,07 M€. Ce montant se répartit entre la Cotisation Foncière des Entreprises pour 25,3 M€ et un produit constaté de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises à 19,6 M€.
  - La **CVAE** a ainsi augmenté de 8 % entre 2017 et 2018 traduisant une progression régulière de cet impôt (notamment du fait d'un nombre d'entreprises assujetties en forte progression : 5 266 en 2017 à 5 588 en 2018 soit +6%). Les dernières notifications pour 2019 font état d'un produit prévisionnel de plus de 20 M€. **Cette tendance reflète le dynamisme de notre développement économique ces toutes dernières années.**

**Evolution du produit de CVAE  
perçu par ALM (en M€)**



- La CFE a progressé d'environ 1,4 M€ (soit +6%). Le nombre d'établissements assujettis est passé de 17 040 en 2017 à 18 741 en 2018, soit une hausse de près de 10%.
- Concernant les autres composantes de fiscalité "entreprises", on constate également une forte évolution de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) entre 2017 et 2018 (- 0,7 M€) probablement liée à des nouvelles modalités de versements (effet exceptionnel en 2017 lié à un changement des modalités de versement pour les surfaces commerciales supérieures à 2 500 m<sup>2</sup>). Le produit des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) reste relativement stable (+ 60 k€).

▪ **Les dotations, subventions et participations**

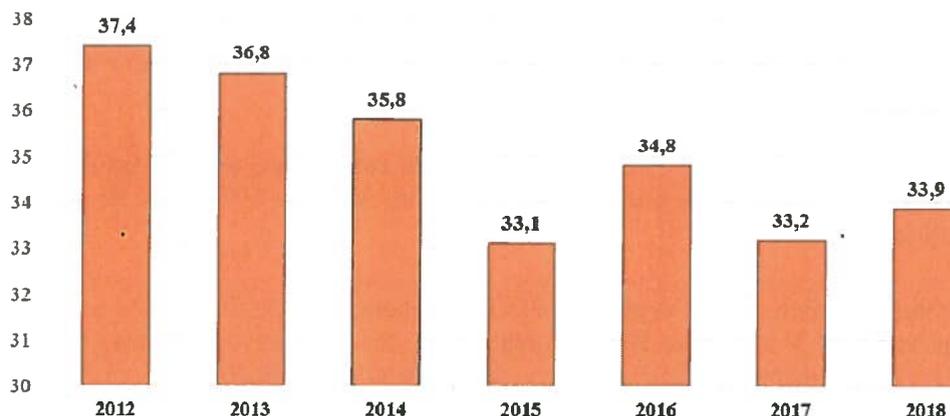
Ce poste budgétaire représente 38,2 M€ soit 22 % des recettes de fonctionnement de la collectivité et a augmenté entre 2017 et 2018 (+ 3 %). Il se compose de la manière suivante :

<i>En €</i>	CA 2017	CA 2018	Ecart CA 2017 - CA 2018	Evolution en %
DGF	33 257 074	33 860 849	603 775	1,8%
FCTVA fonctionnement	5 854	317 525	311 671	
Participations	1 686 850	1 802 546	115 696	6,9%
Allocations compensatrices	2 200 369	2 299 410	99 041	4,5%
<b>TOTAL</b>	<b>37 150 146</b>	<b>38 280 330</b>	<b>1 130 184</b>	<b>3,0%</b>

- **La Dotation Globale de Fonctionnement**

L'historique de l'évolution de la DGF est marqué sur ces dernières années par 3 éléments majeurs que l'on retrouve dans le graphique ci-après :

## Evolution de la DGF depuis 2012 en M€



### - la baisse de la DGF sur la période 2013-2017:

Principale dotation des collectivités locales, la DGF est depuis 2013 ponctionnée du montant de la Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFiP). 2017 a vu s'appliquer pour la 4<sup>ème</sup> et dernière année une nouvelle baisse de DGF. **Pour mémoire et après 4 années d'une baisse drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement, la CRFiP aura généré une perte cumulée de près de 14,9 M€ sur la période 2014-2017.**

### - la transformation en Communauté Urbaine au 1er septembre 2015 et la bonification de DGF associée en 2016

2016 a été marquée par la bonification de DGF de 3,7 M€ obtenue suite au passage en Communauté Urbaine. Cela a en effet plus que compensé les 2 M€ de CRFiP décidée par l'Etat, validant la pertinence de notre stratégie de transformation de la Communauté d'agglomération en Communauté urbaine d'un point de vue financier.

### - l'adhésion de Loire Authion à la Communauté Urbaine au 1er janvier 2018

Le rebond de 2018 s'explique quant à lui par l'adhésion de Loire Authion à hauteur de +0,6 M€.

L'Etat a souhaité adopter une nouvelle approche dans ses relations financières avec les collectivités. Cette ambition a pour objectif d'engager les grandes collectivités à contenir de 13 milliards leurs dépenses de fonctionnement d'ici 2022. Elle se concrétise par **un mécanisme contractuel portant sur la trajectoire d'évolution des dépenses de fonctionnement** des plus grandes collectivités (dépenses de fonctionnement du budget principal supérieures à 60 M€).

### ▪ Les autres produits (produits des services, produits financiers)

Ces **autres recettes** sont en baisse de - 7,7 %. Cela s'explique essentiellement par un reversement moindre du budget annexe déchets au budget principal entre 2017 et 2018 (6 M€ en 2018 contre 8 M€ en 2017). Si ce montant est retraité, le poste autres recettes est en hausse de + 1,7 %. Cette hausse correspond notamment aux dividendes des sociétés dans lesquelles la collectivité détient du capital (+ 0,2 M€).

### ▪ Les produits exceptionnels

Les recettes exceptionnelles atteignent presque 10,5 M€. Il s'agit essentiellement :

- de diverses cessions de foncier et de bâtiments économiques pour 5,9 M€,
- de l'excédent de la ZAC du Buisson perçu en 2018 pour 4,5 M€.

## ♦ LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement évoluent globalement de - 5,9 %. Après retraitement du versement exceptionnel en 2017 d'une participation complémentaire de 8 M€ au budget annexe transports, cette variation est ramenée à + 0,8%.

Cette année 2018 est la première année de bilan du **dispositif contractuel avec l'Etat de maîtrise des dépenses du budget principal sur la période 2018-2020** (articles 13 et 29 de la loi de programmation des finances publiques).

L'objectif d'évolution maximale des dépenses réelles de fonctionnement pour ALM a été fixé à **1,05 % par an par rapport à une base 2017**. Compte tenu des niveaux de dépenses 2018 de notre collectivité et des retraitements appliqués, les services de l'Etat nous ont confirmé qu'ALM respectait largement son taux d'évolution maximum de 1,05 % pour 2018.

Les principales évolutions par rubrique sont présentées ci-après :

### ▪ Les dépenses de personnel :

La politique Ressources Humaines mise en œuvre a permis en 2018 d'atteindre l'objectif de maîtrise de la masse salariale, fixé à une évolution inférieure à 1 %.

Ainsi, **tous budgets agrégés, le chapitre 012 a évolué de - 0,7 %** étant dans son ensemble contenu à l'objectif fixé ( $CA_{2018}/CA_{2017}$ ). Les effets du Glissement Vieillesse Technicité (effet report et effet propres) à hauteur de +1,1%, ont été neutralisés par les efforts de gestion de la collectivité estimés à -2,7%.

**Pour le seul budget principal**, ces dépenses de personnel sont quasiment stables avec une évolution de + 0,2 %.

ALM	CA 2017	CA 2018	%
<b>Principal</b>	<b>23 937 409</b>	<b>23 977 462</b>	<b>0,2%</b>
<i>dont masse salariale</i>	<i>13 979 775</i>	<i>13 803 952</i>	<i>-1,3%</i>
<i>dont RH éclairage public</i>	<i>450 835</i>	<i>450 835</i>	<i>0,0%</i>
<i>dont RH voirie (hausse liée à Loire-Authion)</i>	<i>9 506 800</i>	<i>9 722 675</i>	<i>2,3%</i>

<b>Eau</b>	5 974 656	5 622 928	-5,9%
<b>Assainissement</b>	3 518 782	3 593 334	2,1%
<b>Déchets</b>	8 001 239	7 907 067	-1,2%
<b>Transports</b>	455 622	504 697	10,8%
<b>Sous total masse salariale</b>	<b>31 930 074</b>	<b>31 431 978</b>	<b>-1,6%</b>
<b>Total dépenses chapitre 012</b>	<b>41 887 708</b>	<b>41 605 488</b>	<b>-0,7%</b>

### ▪ Les autres charges de gestion courante :

La contribution au SDIS progresse de +3,1 % pour atteindre 13,6 M€ (effets Loire Authion et inflation) et les **subventions de fonctionnement** sont en progression de + 2 % notamment pour les subventions dans le secteur du tourisme.

Concernant les participations aux budgets annexes, elles sont en forte baisse avec deux faits marquants :

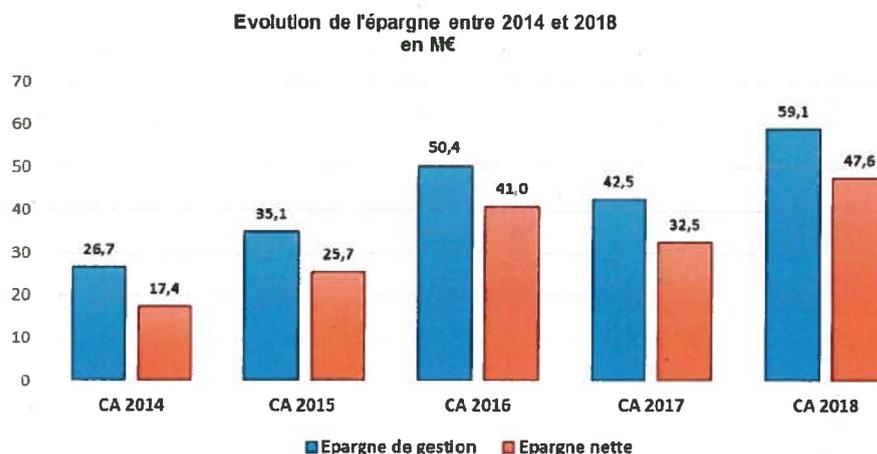
- la participation versée au budget annexe transports passe de 19,4 M€ à 11,4 M€. La participation exceptionnelle de 2017 (+ 8 M€) avait permis un financement des dépenses des lignes B et C du tramway sans recours à l'emprunt,
- la participation au budget aéroport diminue de 0,3 M€, passant de 0,9 M€ à 0,6 M€, suite aux opérations financières de fin de contrat de Délégation de Service Public.

▪ **Les atténuations de produits :**

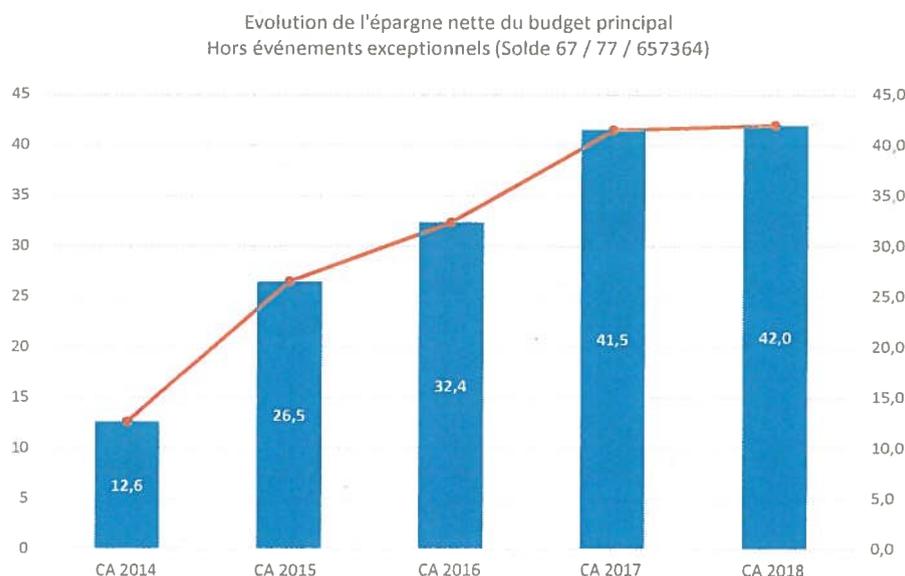
Cette rubrique regroupe le Fonds National de Garantie Individuel de Ressources (FNGIR), les Attributions de Compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire. Globalement ce poste est en progression de 1,7 M€ notamment du fait de l'adhésion de Loire Authion (reprise du FNGIR pour +0,63 M€, hausse de l'enveloppe de DSC de + 0,18 M€ notamment).

♦ **EPARGNES ET ANNUITES DE LA DETTE**

La hausse des recettes (fiscalité entreprise et produits exceptionnels) et la maîtrise des dépenses induisent une hausse importante de l'épargne de gestion entre 2017 et 2018. En déduisant l'annuité de la dette de cet indicateur, on obtient l'épargne nette qui atteint 47,6 M€ en 2018.



En retraitant les chapitres budgétaires 67, 77 et 6573 (charges et produits exceptionnels et participations exceptionnelles au budget annexe transport en 2017) de ces dernières années, la courbe de l'épargne nette permet une lecture plus précise de la tendance positive associée aux derniers exercices budgétaires.



## ♦ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses d'investissement 2018 ont atteint **83 M€** soit **+ 30% par rapport à 2017**.

Parmi les principales opérations d'investissement du budget principal 2018, on peut noter :

Principales opérations d'investissement	Total
Voirie et Eaux Pluviales / Eclairage public	21 619
ZAC (Plateau de la Mayenne, Quai St Serge, Actiparc, Les Landes II)	13 281
ZAC d'Intérêt Communautaire transférées en 2018 (Verneau, Capucins, Provins, Vendanges, Baronnerie)	7 544
Enseignement Supérieur et CPER (ESAIP, UCO, ESBA, ISTOM, ISTIA, AGROCAMPUS, MICA, IRIS, UNIVERSITE ANGERS, etc ...)	4 121
Logements Locatifs Sociaux neufs et réhabilitation / Ancien et nouveau dispositif	3 379
NPRU - Belle-Beille et Monplaisir - Concessions	3 100
Participation patinoire	3 000
Réserves foncières communautaires et communales	2 839
Accompagnement Tramway	2 580
Participation Centre des Congrès	2 160
Aide à la pierre de l'Etat et aides à l'amélioration de logement privé	1 675
Halte ferroviaire de Trélazé	1 587
Terrains d'Accueil des Gens du Voyage (les Chalets et la Flèche)	1 263
Gestion domaine public - Parcs d'Activité Communautaires	986
<b>Total</b>	<b>69 134</b>

Principales opérations Pilotage Mutualisé des Politiques Publiques	Total
Reversement de fiscalité (Amendes de police et Taxe d'aménagement)	4 215
Moyens informatiques	2 087
Prise de participations	1 277
<b>Total</b>	<b>7 580</b>

<b>S/total des principales opérations d'investissement</b>	<b>76 714</b>
--	---------------

<b>Total des crédits CA 2018</b>	<b>82 917</b>
<b>% des principales opérations sur CA 2018</b>	<b>92,52%</b>

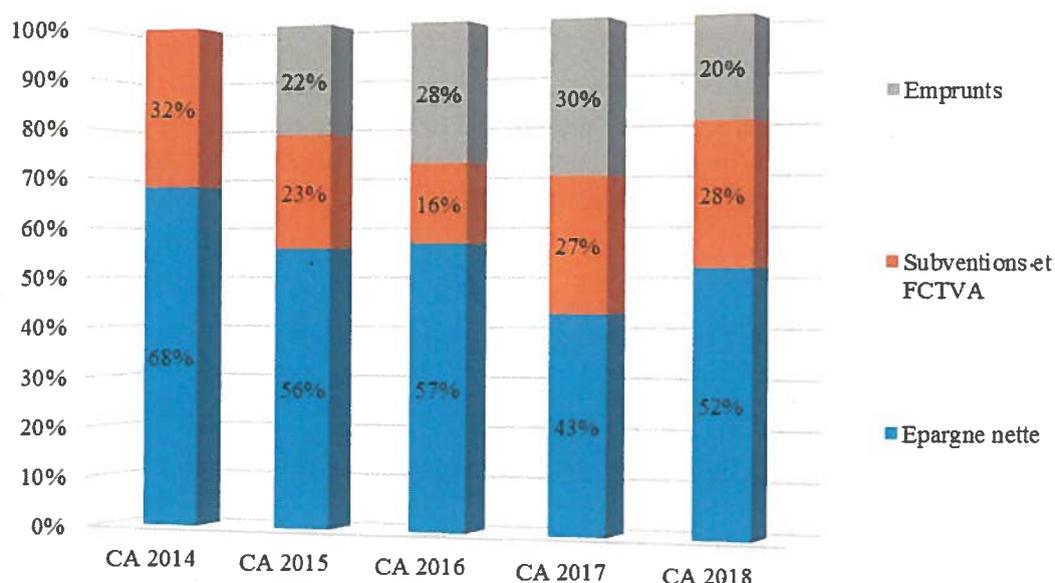
A noter que le transfert des opérations d'aménagement d'intérêt communautaire (délibération du 10 juillet 2017) a impacté le budget principal en 2018 à hauteur de + 7,5 M€ en dépenses et 0,7 M€ en recette. Le solde de ce transfert devrait intervenir en 2019.

## ♦ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Le tableau suivant reprend les principales recettes d'investissement pour ce CA 2018 :

En K€	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Epargne nette	17 430	25 671	41 000	32 456	47 551
Subventions et FCTVA	8 168	10 438	11 431	20 167	25 790
Emprunts	0	10 000	20 000	22 839	18 250
<b>TOTAL</b>	<b>25 598</b>	<b>46 109</b>	<b>72 431</b>	<b>75 462</b>	<b>91 591</b>

Présenté sous une autre forme, vous trouverez, ci-dessous, la structure du financement pour nos investissements entre 2014 et 2018 :



Cette analyse de la structure de financement du budget principal doit être complétée par un regard sur l'ensemble des budgets (budget général) afin de traduire la stratégie retenue sur le mandat en matière de dette pour la Communauté urbaine :

- Baisse de 30 M€ de l'encours de dette global depuis 2014 hors tramway,
- Baisse de 50 M€ de l'encours des emprunts structuré depuis 2014.

## → BUDGET EAU

### Fonctionnement

	RECETTES			
	CA 2017	CA 2018	Evolut*	%
Prod. Exploitation	22 226	22 774	548	2,5%
Redevance pollution	4 020	4 120	100	2,5%
Autres	467	355	-112	-23,0%
<b>Sous total</b>	<b>26 713</b>	<b>27 249</b>	<b>536</b>	<b>2,0%</b>

(en milliers d'Euros)

	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Evolut*	%
Personnel	5 975	5 623	-352	-5,9%
Revers. redev. Pollution	3 836	4 053	217	5,7%
Fonct. du service	7 482	7 843	361	4,8%
<b>Sous total</b>	<b>17 293</b>	<b>17 519</b>	<b>226</b>	<b>1,3%</b>
<b>Epargne de gestion</b>	<b>9 420</b>	<b>9 730</b>	<b>310</b>	<b>3,3%</b>
Intérêts	959	900	-59	-6,2%
<b>Epargne brute</b>	<b>8 461</b>	<b>8 830</b>	<b>369</b>	<b>4,4%</b>
Capital	1 483	1 571	88	5,9%
<b>Epargne nette</b>	<b>6 978</b>	<b>7 259</b>	<b>281</b>	<b>4,0%</b>

### Investissement

	FINANCEMENT			
	CA 2017	CA 2018	Evolut*	%
Autofinancement	6 978	7 259	281	4,0%
Subventions/créances	490	20	-470	-95,9%
Autres recettes d'équipement	5	2	-3	-60,4%
Emprunts	-	-	0	
<b>Total</b>	<b>7 473</b>	<b>7 281</b>	<b>-192</b>	<b>-2,6%</b>

	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Evolut*	%
Dépenses d'équipement	5 596	6 893	1 297	23,2%
<b>Total</b>	<b>5 596</b>	<b>6 893</b>	<b>1 297</b>	<b>23,2%</b>

NB : Compte tenu du traitement comptable particulier associé à la reprise des résultats des budgets annexes de Loire Authion, cette recette exceptionnelle 2018 du budget eau de 418 k€ n'a pas été présentée dans ce tableau ci-dessus mais dans le tableau global des résultats.

## ♦ EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation sont en hausse de + 2 % entraînées par l'évolution des produits issus des ventes d'eau (notamment du fait de l'évolution du nombre d'abonnés).

Les dépenses de fonctionnement s'affichent globalement à la hausse de + 1,3 % malgré une masse salariale en baisse significative de près de 352 k€. Cette hausse est liée pour l'essentiel à

l'augmentation des coûts de l'énergie et des réactifs impactant les coûts d'exploitation de l'usine de production d'eau potable (+ 333 k€).

#### ◆ EPARGNES ET ANNUITES DE LA DETTE

L'**annuité** de la dette 2018 est en très légère progression de + 1,2 % en raison de l'intégration de la dette de l'ancien syndicat mixte de Loir et Sarthe. L'**épargne nette franchit les 7 M€** et permet d'autofinancer la totalité des investissements de ce budget.

#### ◆ INVESTISSEMENT

Le **financement du programme d'investissement volontariste décidé pour la durée du mandat se poursuit avec presque 7 M€ d'investissement en 2018 (+ 23% par rapport à 2017)**. Les efforts ont essentiellement été portés sur les réseaux de distribution d'eau potable (presque 5 M€), les équipements de production (0,3 M€), la logistique et bâtiments (1,2 M€ pour les locaux de la rue Chèvre, les compteurs, l'outillage, les véhicules, les divers matériels,...).

Ce sont ainsi 18,4 km de réseaux d'eau potable qui ont été renouvelés en 2018 (dont 5,5 km réalisés par les équipes en régie).

### → BUDGET ASSAINISSEMENT

#### Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

	RECETTES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Prod. Exploitation	18 801	20 095	1 294	6,9%
Participation PRE / PFAC	2 595	2 052	-543	-20,9%
Autres	232	284	52	22,4%
Redevance Pollution	2 241	2 288	47	2,1%
Subventions	29	27	-2	-6,9%
<b>Sous total</b>	<b>23 898</b>	<b>24 746</b>	<b>848</b>	<b>3,5%</b>

	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Personnel	3 527	3 593	66	1,9%
Exploitation station Baumette	4 564	4 228	-336	-7,4%
Redevance Pollution	2 131	2 313	182	8,5%
Fonct. du service	2 858	3 150	292	10,2%
<b>Sous total</b>	<b>13 080</b>	<b>13 284</b>	<b>204</b>	<b>1,6%</b>
<b>Epargne de gestion</b>	<b>10 818</b>	<b>11 462</b>	<b>644</b>	<b>6,0%</b>
<b>Intérêts</b>	<b>506</b>	<b>355</b>	<b>-151</b>	<b>-29,8%</b>
<b>Epargne brute</b>	<b>10 312</b>	<b>11 107</b>	<b>795</b>	<b>7,7%</b>
<b>Capital</b>	<b>1 019</b>	<b>1 016</b>	<b>-3</b>	<b>-0,3%</b>
<b>Epargne nette</b>	<b>9 293</b>	<b>10 091</b>	<b>798</b>	<b>8,6%</b>

#### Investissement

	FINANCEMENT			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Autofinancement	9 293	10 091	798	8,6%
Subventions et autres	501	216	-285	-56,9%
Emprunts			0	
<b>Total</b>	<b>9 794</b>	<b>10 307</b>	<b>513</b>	<b>5,2%</b>

	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Dépenses d'équipement	5 582	8 842	3 260	58,4%
<b>Total</b>	<b>5 582</b>	<b>8 842</b>	<b>3 260</b>	<b>58,4%</b>

NB : Compte tenu du traitement comptable particulier associé à la reprise des résultats des budgets annexes de Loire Authion, cette recette exceptionnelle 2018 de 2,2 M€ n'a pas été présentée dans ce tableau ci-dessus mais dans le tableau global des résultats.

#### ◆ FONCTIONNEMENT

Les **recettes d'exploitation** progressent globalement de + 3,5%, du fait des produits issus de la redevance assainissement (progression liée à la perception de la redevance assainissement sur le territoire de Loire - Authion en 2018).

Les **charges d'exploitation** sont également en hausse de + 1,6%. Cette progression est aussi la conséquence directe de l'intégration de Loire - Authion (reprise en régie par Angers Loire Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018).

Sur ce poste budgétaire, il convient de noter également que les coûts d'exploitation de la station de dépollution de la Baumette sont en baisse de - 7 % grâce aux effets du nouveau marché conclu en début d'année 2018.

## ◆ EPARGNES ET ANNUTES DE LA DETTE

L'annuité est en baisse sensible grâce à des niveaux d'intérêt bas en 2018 (- 0,15 M€ de frais financiers).

Le niveau d'épargne nette, grâce au niveau de recettes en progression et à la maîtrise des charges d'exploitation, progresse fortement (+ 8 %). Cet élément est particulièrement important compte tenu du haut niveau d'investissement constaté en 2018.

## ◆ INVESTISSEMENT

En 2018, le niveau d'investissement réalisé est de 8,8 M€ (+ 58 % par rapport à 2017). Les efforts ont essentiellement été portés sur les réseaux de collecte des eaux usées (5,7 M€), les stations d'épuration périphériques (0,2 M€ sur les communes de Saint-Martin-du-Fouilloux, Briollay Soucelles, Saint-Clément), la logistique (0,5 M€) et 2,3 M€ sur la STEP Baumette. Cette gestion maîtrisée permettra de financer sans emprunt la poursuite de ces hauts niveaux d'investissements sur les années à venir.

Ce sont ainsi 8,1 km de réseaux qui ont été renouvelés en 2018 (coût plus élevé que pour la partie eau).

## → BUDGET DECHETS

### Fonctionnement

	RECETTES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Prod. Exploitation	2 829	3 510	681	24,1%
<i>dont Loire Authion</i>	0	961	961	
T.E.O.M	28 373	29 018	645	2,3%
Subventions	4 308	2 559	-1 750	-40,6%
Autres	372	190	-182	-48,8%
Recette exceptionnelle	972	0	-972	-100,0%
<i>Sous total</i>	<b>36 854</b>	<b>35 276</b>	<b>-1 578</b>	<b>-4,3%</b>
<i>Hors contentieux Biopole</i>	35 882	35 276	-606	-1,7%

(en milliers d'Euros)

	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Personnel	8 001	7 907	-94	-1,2%
Contrats exploitation	11 690	12 263	573	4,9%
Fonct. du service	4 090	4 952	862	21,1%
<i>dont Loire Authion</i>	0	923	923	
Charge exceptionnelle (contentieux)	2 002	0	-2 002	-100,0%
Reversement Excédent au B. Principal	8 000	6 000	-2 000	-25,0%
<i>Sous total</i>	<b>33 783</b>	<b>31 122</b>	<b>-2 661</b>	<b>-7,9%</b>
<i>Epargne de gestion</i>	<b>3 071</b>	<b>4 154</b>	<b>1 083</b>	<b>35,3%</b>
<i>Intérêts</i>	934	825	- 109	-12%
<i>Epargne brute</i>	<b>2 137</b>	<b>3 329</b>	<b>1 192</b>	<b>55,8%</b>
<i>Capital</i>	2 073	1 456	- 617	-30%
<i>Epargne nette</i>	<b>64</b>	<b>1 873</b>	<b>1 809</b>	

### Investissement

	FINANCEMENT			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Autofinancement	64	1 873	1 809	
Subventions + TVA	531	784	253	47,6%
Emprunts	-	-	-	
<i>Total</i>	<b>595</b>	<b>2 657</b>	<b>2 062</b>	<b>346,5%</b>

	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Dépenses d'équipement	3 958	2 302	- 1 656	-41,8%
Participation au capital	12	-	- 12	-100,0%
Remboursement anticipé d'emprunt	7 839	3 250	- 4 589	-58,5%
<i>Total</i>	<b>11 809</b>	<b>5 552</b>	<b>- 6 257</b>	<b>-53,0%</b>

## ◆ FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, le CA 2017 intégrait pour la dernière année les impacts financiers induits par la stratégie de résolution du contentieux Biopole (indemnité à l'ancien exploitant Veolia notamment).

Hors contentieux Biopole, les recettes de fonctionnement sont en baisse de - 1,7 % entre 2017 et 2018 (comptabilisation d'un niveau exceptionnel de subvention Citéo en 2017). Le produit de la TEOM suit, quant à lui, l'évolution des bases fiscales avec + 2,3%.

Côté dépenses, elles affichent une baisse de - 7,9 % qui résulte de différents facteurs :

- une baisse de la masse salariale de -1,2%,
- une hausse des contrats d'exploitation de + 0,6 M€ en partie liée à l'évolution du poste carburants (+0,3 M€),
- une hausse des frais de fonctionnement de + 0,9 M€ liée à l'adhésion de Loire Authion (dépense compensée par une recette équivalente),
- un reversement moindre vers le budget principal entre 2017 et 2018 (- 2 M€).

## ◆ EPARGNES ET ANNUITES DE LA DETTE

La conjugaison de cette augmentation des recettes et de la baisse des dépenses induit une hausse significative des niveaux d'épargne. Ce niveau élevé permet à la fois d'autofinancer totalement les investissements 2018 et de poursuivre le désendettement du budget annexe.

Grâce à la fermeture de Biopole, l'encours de dette est ainsi déjà passé de 42 M€ au 31/12/2014 à 23,1 M€ au 31/12/2018 soit une baisse de 45%. La décision de notre collectivité de fermer ce site, inefficace et dangereux, nous a donc permis en 4 ans de diminuer de près de 20 M€ notre dette.

## ◆ INVESTISSEMENT

L'exercice 2018 est marqué par une baisse de l'investissement de - 1,6 M€. Les principales dépenses concernent des travaux réalisés sur le site de Biopole (0,6 M€), l'acquisition de conteneurs enterrés (0,3 M€), de composteurs et de véhicules (0,2 M€).

## → BUDGET AEROPORT

### Fonctionnement

	RECETTES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Prod. Exploitation	5	31	26	529,0%
Participat. Budget Principal	865	600	- 265	-30,6%
Reversement FIATA (Fin de DSP)	-	489	489	
<b>Sous total</b>	<b>870</b>	<b>1 120</b>	<b>250</b>	<b>28,8%</b>

(en milliers d'€uros)

	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Contrat d'exploitation	368	368	-	0,0%
Subvention	44	165	121	275,0%
Subv. Except. Fct (ligne)	0	0	-	
Autres	227	217	- 10	-4,4%
<b>Sous total</b>	<b>639</b>	<b>750</b>	<b>111</b>	<b>17,4%</b>
<b>Epargne de gestion</b>	<b>231</b>	<b>370</b>	<b>139</b>	<b>60,4%</b>
Intérêts	-	-	-	
<b>Epargne brute</b>	<b>231</b>	<b>370</b>	<b>139</b>	<b>60,4%</b>
Capital	-	-	-	
<b>Epargne nette</b>	<b>231</b>	<b>370</b>	<b>139</b>	<b>60,4%</b>

### Investissement

	FINANCEMENT			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Autofinancement	231	370	139	60,4%
Rembt. TVA	38	13	- 25	-65,8%
Emprunts	-	-	-	
<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>383</b>	<b>114</b>	<b>42,5%</b>

	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Dépenses d'équipement	87	83	- 4	-4,6%
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>83</b>	<b>- 4</b>	<b>-4,6%</b>

## ◆ COMMENTAIRE GENERAL

2018 est une année particulière pour le budget aéroport compte tenu de la fin de la délégation de service public et des régularisations comptables associées (mise en place de la nouvelle délégation avec EDEIS en 2019).

Ce budget affiche ainsi une hausse de ses dépenses de fonctionnement (+ 0,1 M€) largement compensée par un reversement de 0,5 M€ du Fonds d'Intervention pour les Aéroports et le Transport Aérien (FIATA).

Au final, l'ensemble de ces éléments a permis de diminuer la contribution du budget principal de presque 0,3 M€ (soit -30% par rapport à 2017 et - 50 % par rapport au CA 2015). Le tableau ci-dessous illustre une baisse de la participation du budget principal au budget annexe, entre 2015 et 2019, et reflète aussi notre décision d'arrêter les aides aux lignes :

	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Participation du budget Principal	1 200 000 €	1 200 000 €	865 000 €	600 000 €	450 000 €

## → BUDGET TRANSPORTS

### Fonctionnement

	RECETTES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Versement Transports	53 785	54 479	694	1,3%
DGD Transp. Scolaires	1 711	1 714	3	0,2%
Particip. ALM	11 442	11 442	0	0,0%
Autres	292	496	204	69,9%
<b>TOTAL</b>	<b>67 230</b>	<b>68 131</b>	<b>901</b>	<b>1,34%</b>
Participation complémentaire B	8 000	-	- 8 000	
Principal de 8 M€	75 230	68 131	- 7 099	-9,4%

(en milliers d'Euros)

	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
DSP Transports Urbains - Fonctionnement	39 092	41 983	2 891	7,4%
DSP Transports Urbains - Equipement	714	714	0	0,0%
DSP Transports PMR	985	1 003	18	1,8%
Restitution de Fiscalité	2 663	2 506	-157	-5,9%
Subv. Equipement Qual bus	877	639	-238	-27,1%
Fonct. Services Transports/Tramway	1 395	1 591	196	14,1%
Perte de change	507	211	-296	-58,4%
<b>TOTAL</b>	<b>46 233</b>	<b>48 647</b>	<b>2 414</b>	<b>5,2%</b>
<b>Epargne de gestion</b>	<b>20 997</b>	<b>19 484</b>	<b>-1 513</b>	<b>-7,2%</b>
Intérêts	4 904	4 746	-158	-3,2%
<b>Epargne brute</b>	<b>16 093</b>	<b>14 738</b>	<b>-1 355</b>	<b>-8,4%</b>
Capital	5 955	6 064	109	1,8%
<b>Epargne nette</b>	<b>10 138</b>	<b>8 674</b>	<b>-1 464</b>	<b>-14,4%</b>

### Investissement

	FINANCEMENT			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Autofinancement	10 138	8 674	-1 464	-14,4%
Rembt T.V.A.	1 294	478	-816	-63,1%
Subventions + divers	0	817	817	
Gain de change	264	0	-264	-100,0%
Emprunts		9 000	9 000	
<b>Total</b>	<b>11 696</b>	<b>18 969</b>	<b>7 272</b>	<b>62,2%</b>

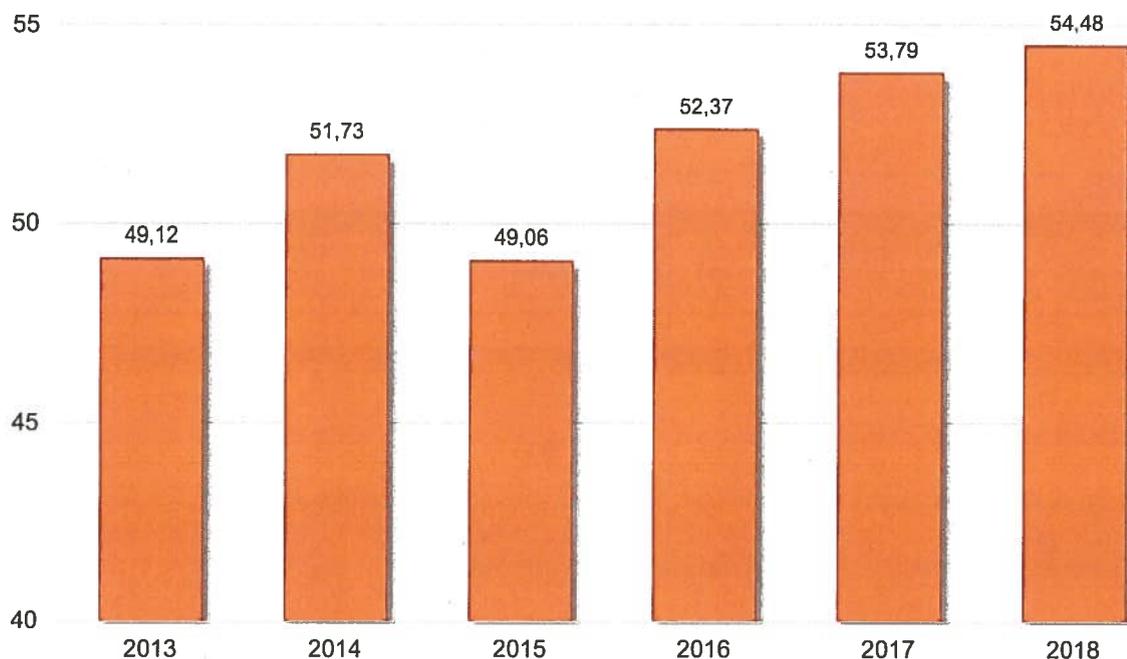
	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Transports URBAINS	4 039	3 799	-240	-5,9%
TRAMWAY	11 229	26 312	15 083	134,3%
<b>Total</b>	<b>15 268</b>	<b>30 111</b>	<b>14 843</b>	<b>97,2%</b>

## FONCTIONNEMENT

### ▪ Les recettes

L'augmentation du versement transport est de 0,7 M€ (soit +1,3%). Le graphique suivant met en perspective et retrace l'évolution du produit de VT de ces 7 derniers exercices :

Evolution du produit du Versement Transport depuis 2013  
(en millions d'€)



### ▪ Les dépenses

Elles sont en progression de + 2,8 M€. Cela concerne essentiellement la contribution forfaitaire à la délégation de service public de transports urbains. Elle a progressé de 7,4 % pour intégrer l'indexation à la hausse du contrat sur la base des derniers indices connus (1,1 M€), la prise en charge des frais de préexploitation de la ligne B du tramway (+ 0,7 M€), l'extension du périmètre vers Loire Authion et d'autres mesures exceptionnelles (+ 0,7 M€).

## ◆ EPARGNES ET ANNUITES DE LA DETTE

La hausse de la contribution forfaitaire de la DSP entre 2017 et 2018 n'a pas été suffisamment compensée par la hausse des recettes. En conséquence, les niveaux d'épargne de ce budget diminuent malgré une annuité de la dette constante en 2018. La mise en œuvre du nouveau contrat de DSP au 1er juillet 2019 devrait permettre de revenir sur une tendance beaucoup plus dynamique en matière d'épargne et d'assumer ainsi le financement des hauts niveaux d'investissements à venir sur ce budget.

## ◆ INVESTISSEMENT

Le montant des investissements du budget transport intègre des dépenses liées aux lignes B et C du tramway pour 26 M€ (la maîtrise d'œuvre, le pont des arts et métiers et autres).

Les dépenses d'investissement récurrentes des transports urbains s'élèvent à 3,8 M€ notamment pour l'achat de 6 bus articulés et le démarrage de deux opérations exceptionnelles : le renouvellement du système radio et la transition énergétique des bus vers le gaz.

**Au global entre 2014 et 2018, ce budget aura porté plus de 80 M€ de dépenses d'investissement dont déjà plus de 50 M€ pour les lignes B et C du tramway avec un recours à l'emprunt de seulement 9 M€.**

## → BUDGET RESEAUX DE CHALEUR

### Fonctionnement

	RECETTES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Prod. Exploitation	911	926	15	1.6%
Redevances	466	320	-146	-31.4%
Autres recettes	52	163	111	214.0%
<b>Sous total</b>	<b>1 429</b>	<b>1 409</b>	<b>-20</b>	<b>-1.4%</b>

	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Charge de personnel	-	85	85	
Charges à caractère général	111	88	-23	-20.9%
Autres charges	76	-	-76	-100.0%
<b>Sous total</b>	<b>187</b>	<b>173</b>	<b>-14</b>	<b>-7.7%</b>
<b>Epargne de gestion</b>	<b>1 242</b>	<b>1 236</b>	<b>-6</b>	<b>-0.5%</b>
Intérêts	174	249	75	42.93%
<b>Epargne brute</b>	<b>1 068</b>	<b>987</b>	<b>-81</b>	<b>-7.6%</b>
Capital	548	530	-18	-3.24%
<b>Epargne nette</b>	<b>520</b>	<b>457</b>	<b>-63</b>	<b>-12.1%</b>

### Investissement

	FINANCEMENT			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Autofinancement	520	457	-63	-12.1%
Subvention/ Avances	168	-	-168	-100.0%
Emprunts				
<b>Total</b>	<b>688</b>	<b>457</b>	<b>-231</b>	<b>-33.6%</b>

	DEPENSES			
	CA 2017	CA 2018	Ecart	%
Dépenses d'équipement	83	54	-29	-34.7%
Participation au capital	-	20	20	
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>74</b>	<b>-9</b>	<b>-10.8%</b>

## ◆ COMMENTAIRE GENERAL

Les recettes de fonctionnement du budget 2018 sont globalement stables à 1.4 M€ (en baisse sur la partie redevance mais en hausse sur la partie "autres recettes" grâce au règlement en faveur de la collectivité du contentieux de la chaufferie Hauts de Saint Aubin).

Pour les dépenses de fonctionnement, elles sont en diminution de - 7% compte tenu de la fin des études du schéma directeur (soldée en 2017).

## ◆ EPARGNE

L'épargne nette se stabilise à 0,5 M€ et permet de complètement autofinancer les investissements.

## ◆ INVESTISSEMENT

En investissement, les recettes des subventions de 2017 correspondent au versement du solde de la dernière convention Ademe fonds chaleur.

Les dépenses d'équipement sont relativement peu élevées car la majorité des projets est portée par nos délégataires dans le cadre des contrats de concession. Les travaux 2018 correspondent à la mise en conformité relative à la cessation d'activité de la chaufferie fuel lourd de la Roseraie.

### → BUDGET LOTISSEMENTS ECONOMIQUES

Le budget Lotissements économiques est un budget spécifique en ce sens qu'il ne comporte quasiment aucune écriture réelle en section d'investissement et fait l'objet d'une comptabilité de stock.

Cette présentation compile le budget de 8 zones d'activités non concédées de communes avant le passage en Communauté urbaine. Les travaux de viabilisation sont comptabilisés en fonctionnement et équilibrés par la vente de terrains.

Très peu de réalisations ont été constatées sur ce budget en 2018 (moins de 50 k€). La présentation de ce budget annexe prendra tout son sens en 2019 avec la mise en œuvre par acte notarié des conditions patrimoniales et financières de transfert des zones d'activités économiques.

### → LA DETTE

Pour la cinquième année consécutive, l'année 2018 aura permis de poursuivre notre effort de diminution de l'encours (hors financement de la seconde ligne de tramway) qui passe de **381,8 M€** au 31 décembre 2013 à **351,8 M€** 31 décembre 2018 **soit une baisse de 30 M€ depuis le début du mandat.**

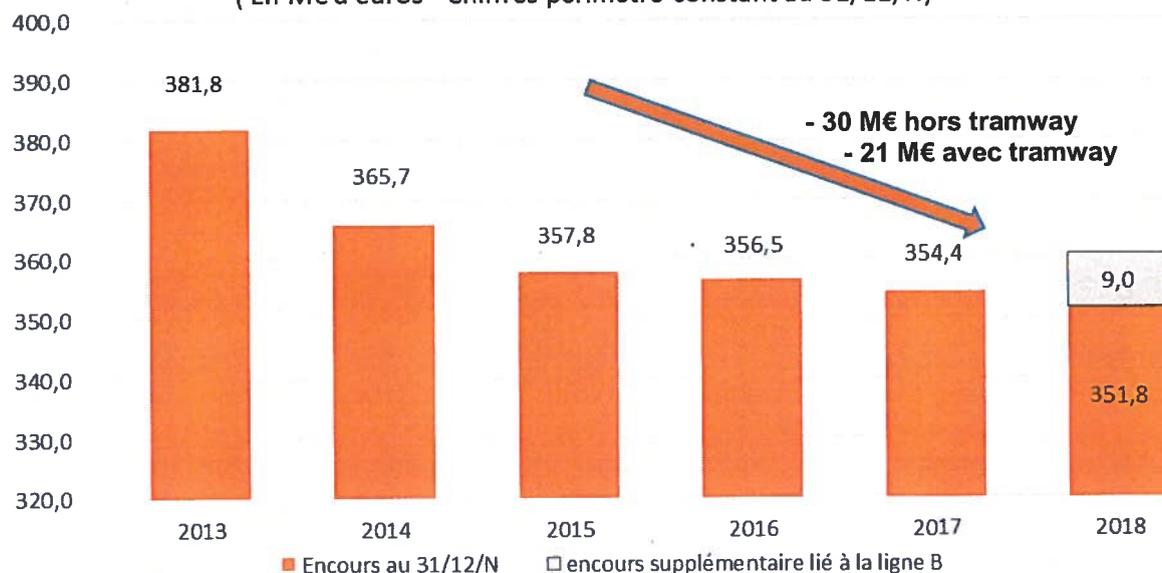
En parallèle et compte tenu de l'avancée des travaux du tramway, 9 M€ de dette supplémentaire ont été contractés en 2018 sur le budget annexe transports pour financer la seconde ligne.

## ◆ EMPRUNTS 2018 : CONDITIONS FINANCIERES OBTENUES

La mise en œuvre de la stratégie de dette de la collectivité se réalise à des conditions financières de grande qualité. Vous trouverez ci-après les caractéristiques des quatre nouveaux emprunts réalisés en 2018 pour 24 M€ au total :

- 5 M€ contractés auprès du Crédit Agricole au taux fixe de 1,35 % sur 20 ans,
- 5 M€ contractés auprès du Crédit Agricole au taux fixe de 1,46 % sur 20 ans,
- 5 M€ contractés auprès de la Société Générale sur un taux variable Euribor 3M + 0,39 % sur 20 ans,
- 9 M€ contractés auprès de la Banque Postale au taux fixe 1,70 % sur 25 ans.

**Evolution de l'encours d'Angers Loire Métropole 2013-2018**  
( En M€ d'euros - Chiffres périmètre constant au 31/12/N)



NB : Périmètre constant : hors Réseau Chaleur et dette de l'ancien syndicat de production d'eau de Loir et Sarthe.

**Cette maîtrise du niveau global de dette s'accompagne également d'une réduction significative de notre volume de dette à risque.**

Pour rappel, le volume des prêts à risque était en début de mandat de 148 M€, il est passé sous le seuil des 100 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et tangente les 90 M€ au 31 décembre 2018. Avec un niveau à 90,8 M€, cela correspond à 57,2 M€ d'encours à risque en moins en 5 ans soit une baisse de 40%.

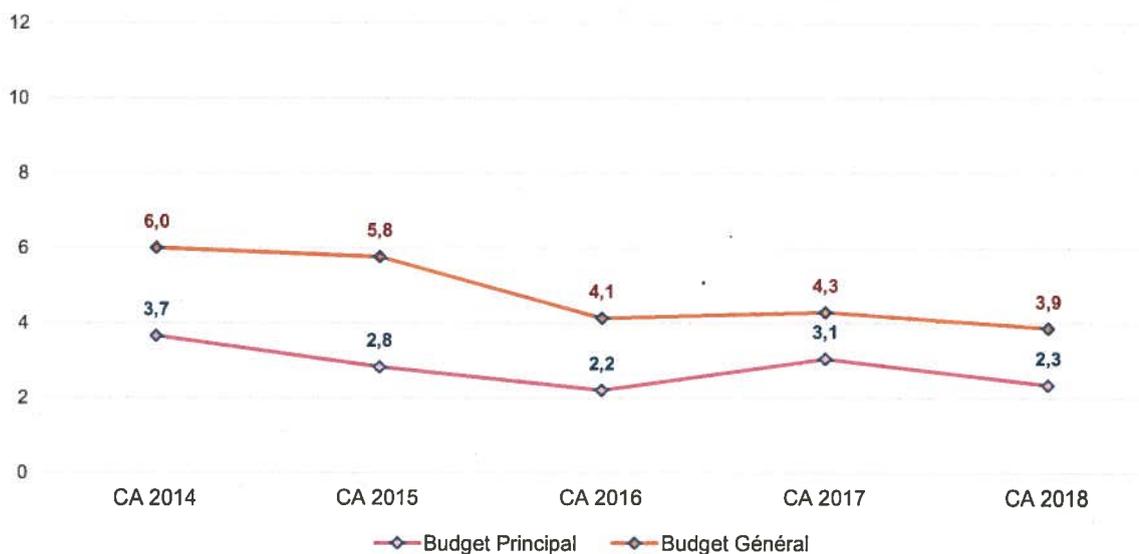
**L'objectif de ramener la dette à risque à 25% de l'encours en fin de mandat est donc d'ores et déjà atteint avec plus d'un an d'avance par rapport à nos objectifs.**

♦ **LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT**

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d'année nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

	BUDGET CONSOLIDÉ périmètre d'encours avec Réseau Chaleur et Syndicat Eau					BUDGET PRINCIPAL				
	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Stock de dette au 31/12/N en M€ (encours global)	365,7	365,9	369,0	370,1	375,7	87,2	91,8	105,6	121,7	132,3
Epargne brute en M€	60,9	63,4	89,2	86,2	97,3	23,8	32,4	47,8	39,9	56,5
Capacité de désendettement en nb d'années	6	5,8	4,1	4,3	3,9	3,7	2,8	2,2	3,1	2,3

### Evolution de la capacité de désendettement depuis 2014



Notre capacité de désendettement se situe sur d'excellents niveaux en 2018 (2,3 ans pour le budget principal) bien inférieurs aux 12 ans de valeur prudentielle présentée par l'Etat.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5211-1 et suivants,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5215-1 et suivants,  
Vu les statuts d'Angers Loire Métropole,

Considérant l'avis de la commission Finances du 03 juin 2019

### **DELIBERE**

Approuve le compte administratif du budget général de l'exercice 2018,

Arrête les résultats de l'exercice hors résultats antérieurs à **48 634 474,84 €** se décomposant comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	-4 699 158,32	33 834 015,20	<b>29 134 856,88</b>
<b>BUDGET EAU</b>	-1 621 692,74	5 358 722,58	<b>3 737 029,84</b>
<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>	-1 596 739,27	8 248 230,69	<b>6 651 491,42</b>
<b>BUDGET DECHETS</b>	5 714 883,14	785 755,67	<b>6 500 638,81</b>
<b>BUDGET AEROPORT</b>	50 974,54	248 776,29	<b>299 750,83</b>
<b>BUDGET TRANSPORTS</b>	-1 744 248,75	3 688 378,28	<b>1 944 129,53</b>
<b>BUDGET RESEAUX DE CHALEUR</b>	146 731,07	235 984,46	<b>382 715,53</b>
<b>BUDGET LOTISSEMENT ECONOMIQUE</b>	0,00	-16 138,00	<b>-16 138,00</b>
<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>-3 749 250,33</b>	<b>52 383 725,17</b>	<b>48 634 474,84</b>

Prend acte de la situation financière globale de clôture de l'exercice, après prise en compte des résultats antérieurs et des reports, comme suit :

	RESULTAT DE CLOTURE FIN 2017	Part Affectée à l'investissement en 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT DE CLOTURE AVANT RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTAT DE CLOTURE
BUDGET PRINCIPAL	7 179 062,62	19 035 220,81	29 134 856,88	17 278 698,69	10 564 187,16	6 714 511,53
BUDGET EAU	5 538 947,55	2 932 099,32	3 737 029,84	6 343 878,07	631 543,01	5 712 335,06
BUDGET ASSAINISSEMENT	7 264 437,80	2 937 700,27	6 651 491,42	10 978 228,95	1 833 019,44	9 145 209,51
BUDGET DECHETS	9 226 625,51	9 397 391,05	6 500 638,81	6 329 873,27	1 681 801,23	4 648 072,04
BUDGET AEROPORT	662 895,22	0,00	299 750,83	962 646,05	0,00	962 646,05
BUDGET TRANSPORTS	4 959 871,96	13 087 437,57	1 944 129,53	-6 183 436,08	-6 538 463,30	355 027,22
BUDGET RESEAUX DE CHALEUR	533 212,00	0,00	382 715,53	915 927,53	71 820,98	844 106,55
BUDGET LOTISSEMENT	-20 668,36	0,00	-16 138,00	-36 806,36	0,00	-36 806,36
BUDGET GENERAL	35 344 384,30	47 389 849,02	48 634 474,84	36 589 010,12	8 243 908,52	28 345 101,60

**Budget principal, Budgets annexes Eau, Assainissement, Déchets, Aéroport, Transports, et Compte administratif consolidé :**

*Le conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés.*

*Abstentions : 11,*

*Mme Chadia ARAB, M. Frédéric BEATSE, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Rachel CAPRON, M. Bruno GOUA, Mme Catherine JAMIL, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Rose-Marie VERON*

**Budget annexe Lotissements économiques :**

*Le conseil adopte à la majorité.*

*Abstentions : 6,*

*Frédéric BEATSE, Silvia CAMARA-TOMBINI, Rachel CAPRON, Catherine JAMIL, Bruno GOUA, Estelle LEMOINE-MAULNY*

*Contre : 5,*

*Chadia ARAB, Gilles MAHE, Alain PAGANO, Antony TAILLEFAIT, Rose-Marie VERON*

**Budget annexe Réseaux de Chaleur :**

*Le conseil adopte à l'unanimité.*

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes ou sur le site télérecours dans un délai de deux mois.

Pour le Président,  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente déléguée  
Roselyne BIENVENU

